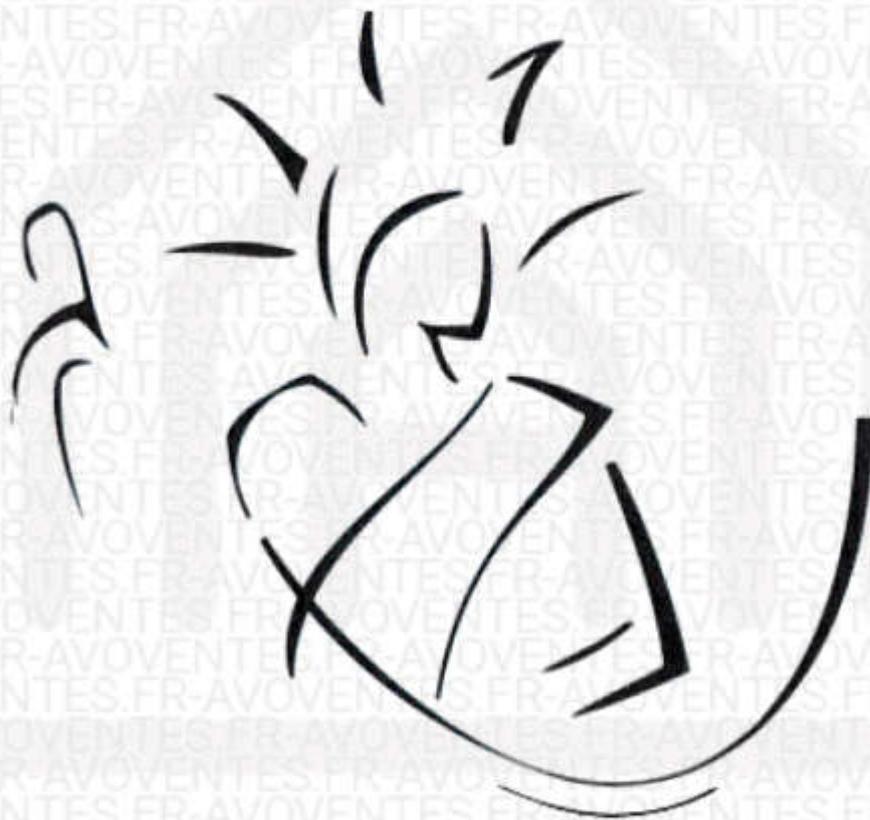


SELARL LAMOUREUX - DENIS

Huissiers de Justice associés



Adresse :

2 rue de Beaulieu BP 258
16000 ANGOULÈME

Téléphone : 05.45.20.54.20

Email : contact@lamouroux-denis.com

Procès-Verbal de Description

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX

Le HUIT FEVRIER

LA REQUETE DE :

CREDIT LOGEMENT, Société au Capital de 1 259 850 270€, immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro 302 493 275, dont le siège social est 50 boulevard de Sébastopol 75155 PARIS CEDEX 03, prise en la personne de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège,

Ayant pour Avocat constitué Maître Gabrielle GERVAIS DE LAFOND, Avocat au Barreau d'ANGOULEME, 375ter Avenue de Navarre 16000 ANGOULEME, chez qui domicile est élu, laquelle occupera sur la présente et ses suites,

Et pour avocat plaidant Maître François-Dominique WOJAS, Avocat au Barreau de BORDEAUX, avocat de la SCP JOLY-CUTURI-WOJAS, AVOCATS DYNAMIS EUROPE (société d'avocats interbarreaux : PARIS-BORDEAUX), 27 rue Boudet 33000 BORDEAUX,

LESQUELS M'INDIQUENT :

Qu'un commandement de payer valant saisie immobilière a été délivré le 29 décembre 2021 par acte du ministère par acte de mon ministère.

Que suite à la délivrance de ce commandement de payer valant saisie immobilière, ils me requièrent d'effectuer le procès-verbal de description de l'immeuble situé 6 Boulevard Léon Blum 16800 SOYAUX, et de mes opérations dresser procès-verbal de constat.

AGISSANT EN VERTU DE :

D'un jugement rendu le 19/10/2017 par le Tribunal de Grande Instance d'ANGOULEME, définitif à ce jour,

EN CONSEQUENCE ET DEFERANT A CETTE REQUETE :

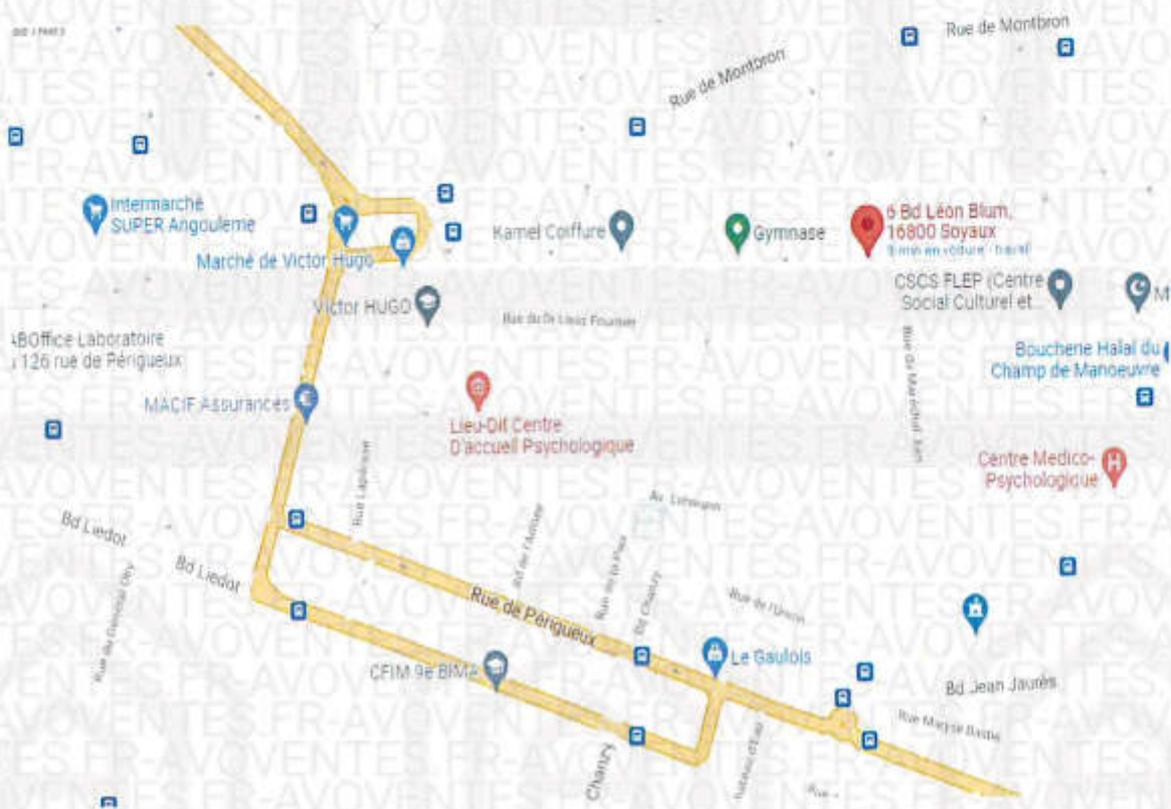
Je, **Marine LAMOUREUX**, Huissier de Justice, membre de la SELARL LAMOUREUX DENIS, Huissiers de Justice associés à la résidence d'ANGOULEME (Charente) – sise 2 rue de Beaulieu, soussignée,

Certifie m'être rendue ce jour 6 Boulevard Léon Blum 16800 SOYAUX, où là étant et en présence de serrurier, de l'entreprise CMD DIAGNOSTIC, de témoin, j'ai procédé aux constatations suivantes :

DESCRIPTION :

Situation :

L'immeuble est situé 6 boulevard Léon Blum 16800 SOYAUX, il est constitué au rez-de-chaussée de deux locaux commerciaux et au premier étage d'un appartement.





ORIGINE DE PROPRIÉTÉ :

Cet immeuble appartient à [REDACTED] pour l'avoir acquis au terme d'un acte reçu par Maître DUCAMP, notaire à ANGOULEME, en date du 16 octobre 2007, publié au 1^{er} bureau du Service de la Publicité Foncière de ANGOULEME le 26 octobre 2007 Volume 2007P numéro 6573.

DESIGNATION GENERALE :

L'immeuble est situé 6 Boulevard Léon Blum 16800 SOY AUX à environ 2 kilomètres d'Angoulême.

Le bien est cadastré section AY46 pour une contenance 1a et 30ca.

L'immeuble est composé :

De deux locaux commerciaux en rez de chaussée avec un appartement à l'étage.

Le local commercial de bouche est composé d'une pièce principale.

Le local commercial d'esthétique est composé d'une pièce de réception principale, de trois salles de soins, deux couloirs de distribution, d'un espace douche, d'un WC et d'une réserve sous l'escalier.

L'appartement est composé d'un salon, d'une salle à manger, d'une cuisine, de quatre chambres, d'une salle de bains et d'un WC.

OCCUPATION :

L'immeuble est à ce jour vide de tout occupant.



CONSTATATIONS :

REZ DE CHAUSSEE :

L'immeuble est constitué au rez-de-chaussée de deux locaux commerciaux, dont l'un est destiné à un métier de bouche.

LOCAL COMMERCIAL DE BOUCHE :

PIECE PRINCIPALE (destinée à la cuisson et la réception de clients avec coin plonge) :

Le sol est en carrelage.

Les plinthes sont en bois peint.

Les murs sont recouverts de toile de verre peinte.

Le plafond est peint.

Equipements électriques et thermiques (sur la partie visible) :

- Sept interrupteurs
- Trois spots lumineux au-dessus de la vitrine
- Cinq spots lumineux à l'arrière de la pièce
- Deux tableaux électriques
- Un disjoncteur
- Un compteur électrique
- Un coffret électrique EDF
- Huit prises électriques, dont l'une est arrachée du mur
- Deux spots lumineux au-dessus des plans de travail

Menuiseries, huisseries, vitreries :

- Des baies vitrées extérieures, en vitrage classique de type stadip avec double porte battant en verre et grille métallique de fermeture sur l'accès à la rue.
- Une fenêtre fixe
- Plusieurs plans de travail

Equipements de plomberie :

- Un évier en inox double bac avec robinet mitigeur

Equipements de cuisine :

- Une hotte aspirante de marque MARELLI







SALON ESTHETIQUE :

Le sol est recouvert de dalles de PVC et de carrelage au niveau du présentoir en vitrine.

Les plinthes sont en bois peint et présentent des éclats de peinture.

Les murs sont recouverts de toile de verre peinte et d'une crédence en bois avec rails pour présentoirs. Des carrés matelassés sont fixés au mur. Présence d'une multitude de trous, avec et sans chevilles.

Le plafond est peint, en bon état.

Equipements électriques et thermiques :

- Deux interrupteurs
- Un plafonnier type néon
- Sept prises électriques, dont l'une arrachée du mur
- Une prise téléphonique, arrachée
- Un coffret électrique

Menuiseries, huisseries, vitreries :

- Une porte vitrée, qui ouvre et ferme correctement
- Des baies vitrées simple vitrage
- Deux fenêtres fixes donnant sur l'arrière-boutique
- Un comptoir en bois, en mauvais état



COULOIR DE DISTRIBUTION N°1:

Le sol est recouvert de dalles en plastique.

Les plinthes sont en bois peint.

Les murs sont recouverts de toile de verre peinte et partiellement peints. Présence d'une multitude de trous, dont quatre avec chevilles, et de plusieurs petits clous épars.

Le plafond est peint.

Equipements électriques et thermiques :

- Une applique murale
- Cinq prises électriques, dont l'une est arrachée du mur

Menuiseries, huisseries, vitreries :

- Un porte-manteau, fixé au mur
- Une porte en bois peint, qui ouvre et ferme correctement, donnant sur le couloir de distribution N°2.



SALLE DE SOIN N°1 (première porte à gauche dans le couloir de distribution) :

Le sol est recouvert de dalles en plastique.

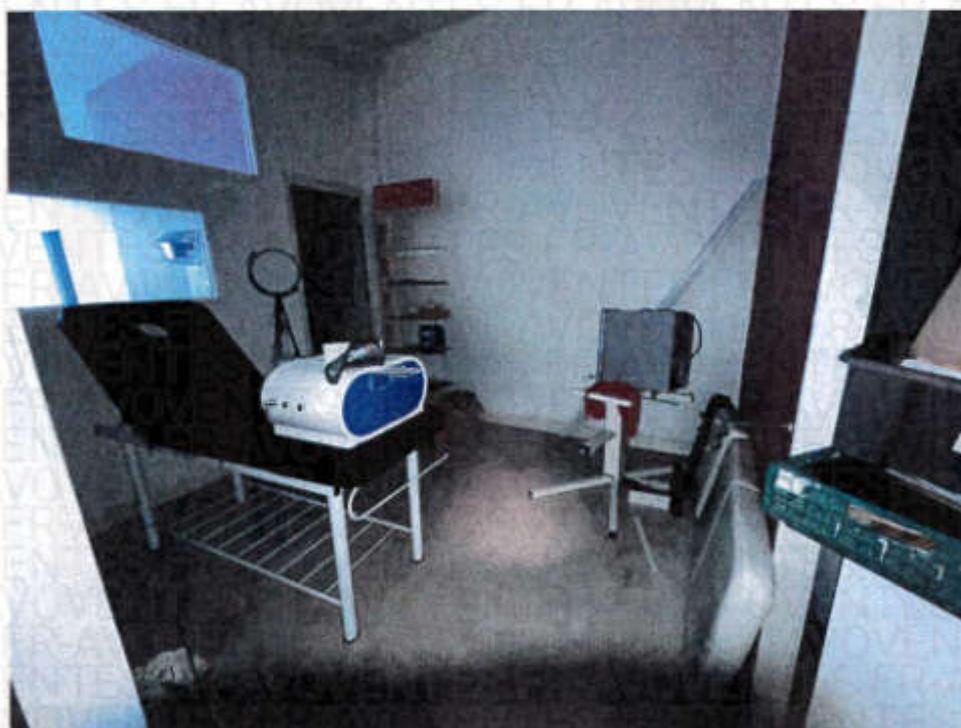
Les plinthes sont en bois peint.

Les murs sont peints et partiellement recouverts de toile de verre peinte. Présence de quatorze trous avec chevilles et d'un trou sans cheville.

Le plafond est peint, en bon état. Présence de plusieurs trous avec chevilles.

Equipements électriques et thermiques :

- Un interrupteur
- Des goulottes électriques, dont les fils électriques sont ôtés et dénudés
- Quatre prises électriques, dont l'une a été arrachée du mur



RESERVE (sous escalire) :

Le sol est en parquet flottant.

Les murs sont en briquettes et béton.

Le plafond est constitué des marches de l'escalier.

Equipements électriques et thermiques :

- Une lumière de chantier, pendant le long du mur

Menuiseries, huisseries, vitreries :

- Une porte en bois peint, qui ouvre et ferme correctement, souillée



SALLE DE SOIN N°2 avec local douche :

Le sol est recouvert de dalles plastique.

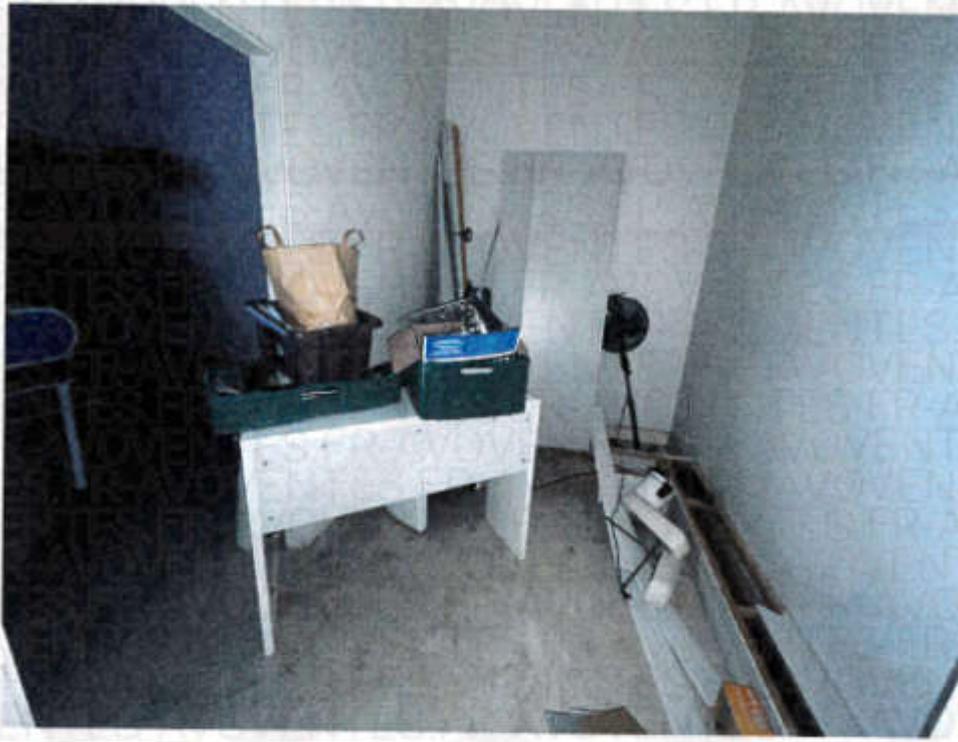
Les plinthes sont en bois peint.

Les murs sont recouverts de toile de verre peinte.

Le plafond est peint.

Equipements électriques et thermiques (sur la partie visible) :

- Deux interrupteurs
- Une applique murale, arrachée du mur
- Quatre prises électriques
- Une fiche Ethernet



LOCAL DOUCHE (attenant à la salle de soin N°2) :

Le sol est en dalles de PVC.

Les plinthes sont en carrelage.

Les murs sont en faïence.

Le plafond est constitué d'une armature pour dalles de faux plafond.

Equipements électriques et thermiques :

- Une prise électrique, non posée

Equipements de plomberie :

- Un espace douche avec bac de douche, robinet mitigeur, douchette, flexible.



COULOIR DE DISTRIBUTION N° 2 (situé entre le local commercial de métier de bouche et

le salon d'esthétique):

Le sol est en carrelage.

Les plinthes sont en bois peint.

Les murs sont peints et présentent des baguettes de finition. Ils sont partiellement recouverts de toile de verre peinte.

Le plafond est peint.

Equipements électriques et thermiques :

- Six interrupteurs
- Trois spots lumineux au plafond
- Quatre prises électriques, dont deux dépourvues de cache. Trois des prises électriques, dont les deux prises sans cache, sont descellées.

Menuiseries, huisseries, vitreries :

- Une porte en bois peint, vitrée, verre flouté, qui ouvre et ferme correctement.
- Des meubles de rangement en bois, laissés sur place.



WC:

Le sol est en carrelage.

Les plinthes sont en bois peint.

Les murs sont en lambris PVC.

Le plafond est peint.

Equipements électriques et thermiques :

- Un interrupteur
- Une applique murale

Equipements de plomberie :

- Un WC en faïence à double abattant, correctement fixé.

Menuiseries, huisseries, vitreries :

- Une porte en bois peint, qui ouvre et ferme correctement.



LOCAL DOUCHE :

Le sol est en carrelage. Deux des carreaux sont manquants, certains des carreaux sont fissurés.

Les murs sont recouverts de faïence, et partiellement peints. Il manque une partie de la faïence sur les murs.

Le plafond est peint.

Equipements électriques et thermiques (sur la partie visible) :

- Deux spots lumineux au plafond
- Un chauffe-eau, accessible à partir d'une trappe ouverte.
- Des fils électriques, émergeant de la trappe d'accès au chauffe-eau.

Menuiseries, huisseries, vitreries :

- Une porte en bois peint, qui ne ferme pas correctement.



SALLE DE SOIN N°3 :

Le sol est en carrelage.

Les plinthes sont en carrelage.

Les murs sont peints. Présence de traces d'humidité et de moisissures.

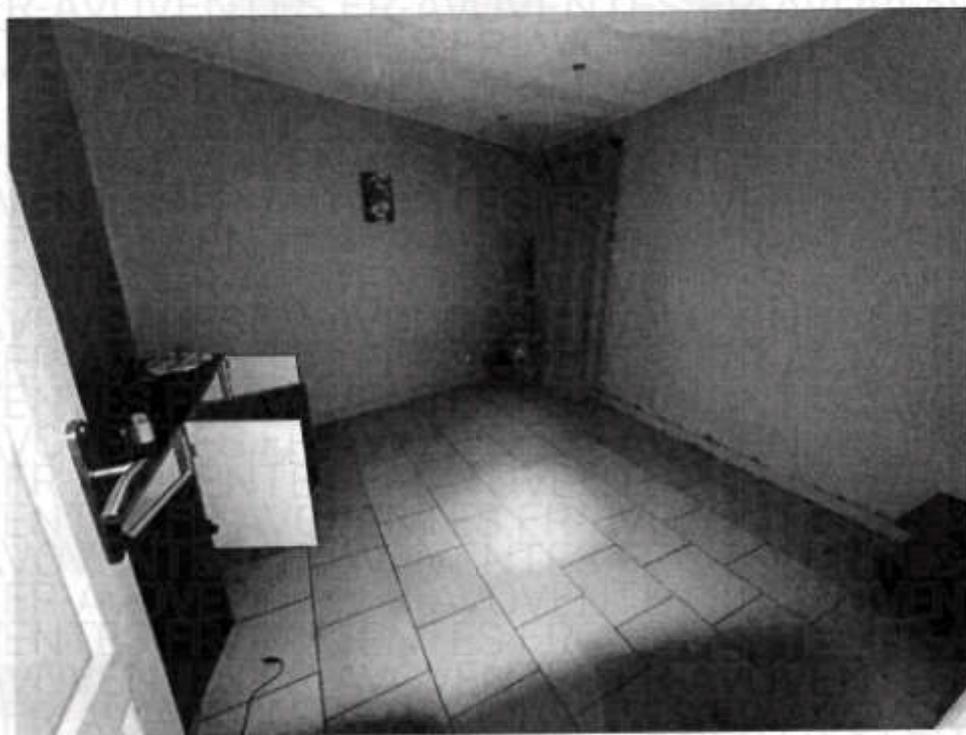
Le plafond est peint.

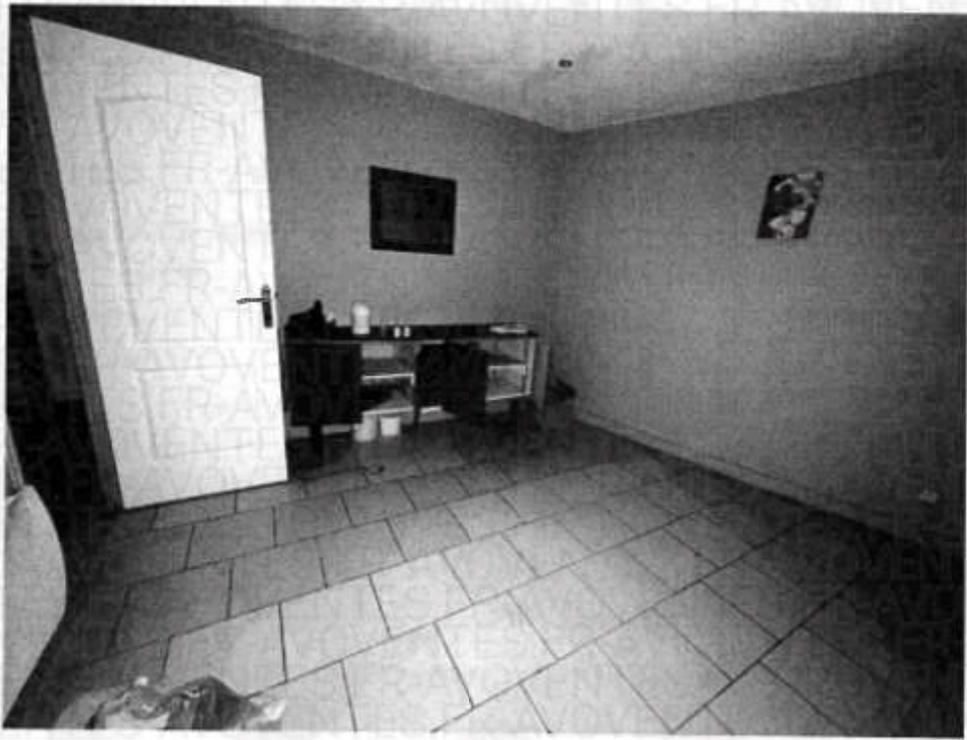
Equipements électriques et thermiques (sur la partie visible) :

- Cinq spots lumineux au plafond
- Un radiateur électrique, correctement fixé
- Quatre prises électriques
- Un interrupteur

Menuiseries, huisseries, vitreries :

- Une porte en bois, vitrée, condamnée, donnant sur le local commercial de bouche
- Une porte en bois peint, qui ne ferme pas





PARTIE HABITATION :

ENTREE DE L'IMMEUBLE :

Le sol est en carrelage.

Les plinthes sont en carrelage.

Les murs sont recouverts de toile de verre peinte et de lambris bois.

Le plafond est peint.

Equipements électriques et thermiques :

- Un interrupteur
- Deux compteurs électriques
- Un compteur gaz

Menuiseries, huisseries, vitreries :

- Une porte d'entrée en bois, à verrou



ESCALIER D'ACCES A L'APPARTEMENT :

Les marches sont en bois, vétustes.

Les plinthes sont en bois peint.

Les murs sont peints.

Le plafond est recouvert de toile de verre peinte et partiellement peint.

Equipements électriques et thermiques :

- Un détecteur de mouvement
- Une douille avec ampoule au plafond

Menuiseries, huisseries, vitreries :

- Deux rampes en bois fixées aux murs, en état d'usage, l'une d'entre elles est mal fixée.



SALON :

Le sol est en parquet flottant, dont les finitions ne sont pas terminées.

Les plinthes sont en bois peint, et n'ont été posées que sur une partie de la pièce.

Les murs sont recouverts de toile verre peinte, déchirée. Les finitions ne sont pas terminées.

Le plafond est constitué de dalles de faux plafond, dont une partie se décolle.

Equipements électriques et thermiques (sur la partie visible) :

- Un interrupteur
- Deux douilles avec ampoules au plafond, dont une avec rosace en plâtre

- Une prise électrique
- Deux radiateurs en fonte, dont les robinets sont bloqués

Menuiseries, huisseries, vitreries :

- Un placard à doubles-portes coulissantes, menant vers les WC.
- Un chambranle en bois peint, menant vers l'escalier. La porte est posée contre le mur.





WC :

Le sol est sous revêtement plastique imitation parquet, présentant des traces d'humidité.

Les plinthes sont en carrelage.

Les murs sont recouverts de toile de verre peinte, hors d'usage.

Le plafond est constitué de dalles de faux plafond, présentant des traces d'humidité et de moisissures.

Equipements électriques et thermiques :

- Un interrupteur
- Une douille avec ampoule au plafond

Equipements de plomberie :

- Un WC à double abattant mal fixé, avec réservoir en faïence

Menuiseries, huisseries, vitreries :

- Une porte en bois peint, qui ouvre et ferme correctement.



SALLE A MANGER :

Le sol est en carrelage.

Les murs sont constitués de plaques de placoplâtre et partiellement recouverts de béton peint.

Le **plafond** est constitué de tôle PVC, présentant des traces d'humidité et de moisissures. Présence d'une charpente bois et de plaques de placoplâtre en dessous. Les plaques de placoplâtre gondolent.

Equipements électriques et thermiques :

- Une douille avec ampoule fixée au mur, en provenance de la cuisine
- Un interrupteur
- Une prise électrique

Equipements de plomberie :

- Un branchement pour arrivée et évacuation d'eau, au milieu de la pièce
- Un robinet d'eau

Menuiseries, huisseries, vitreries :

- Des fenêtres métalliques simple vitrage



CUISINE :

Le sol est en parquet flottant, lequel gondole.

Les plinthes sont en bois peint.

Les murs sont recouverts de toile de verre peinte et partiellement recouverts de plaques de placoplâtre à l'état brut.

Le **plafond** est peint.

Equipements électriques et thermiques (sur la partie visible) :

- Un interrupteur double
- Des douilles dont les fils sont dénudés au plafond
- Cinq prises électriques
- Un radiateur en fonte

Equipements de plomberie :

- Un évier simple bac en inox, avec robinet mitigeur

Menuiseries, huisseries, vitreries :

- Un ensemble de placards et tiroirs avec plan de travail
- Un placard à doubles-portes coulissantes, dont les finitions sont inachevées
- Deux pans de porte fixes en bois simple vitrage, donnant sur la salle à manger
- Une porte en bois peint, qui ne ferme pas correctement. La poignée est cassée. La porte racle le sol.



COULOIR DE DISTRIBUTION N°1 :

Le sol est en parquet flottant.

Les plinthes sont en bois peint.

Les murs sont recouverts de toile de verre peinte et partiellement recouverts de plaques de placoplâtre à l'état brut.

Le plafond est recouvert de dalles de faux plafond.

Equipements électriques et thermiques :

- Un interrupteur
- Un thermostat



SALLE DE BAIN :

Le sol est en parquet flottant.

Les plinthes sont en bois peint.

Les murs sont peints et partiellement recouverts de faïence.

Le plafond est recouvert de dalles de faux plafond, et présente une trappe d'accès aux combles.

Equipements électriques et thermiques (sur la partie visible) :

- Quatre lumières au-dessus du lavabo
- Une prise électrique
- Un radiateur en fonte
- Des fils électriques gainés, sortant d'un trou dans le faux plafond

Equipements de plomberie :

- Une baignoire avec robinet mitigeur, douchette, flexible, robinet changeur
- Un lavabo encastré avec robinet mitigeur et bonde

Menuiseries, huisseries, vitreries :

- Un meuble sous lavabo avec placard

- Une porte en bois peint qui ne ferme pas correctement
- Une fenêtre basculante simple vitrage, fissurée, donnant sur la salle à manger



COULOIR DE DISTRIBUTION N°2 :

Le sol est en carrelage.

Les plinthes sont en carrelage.

Les murs sont recouverts de toile de verre peinte et partiellement constitués de plaques de placoplâtre à l'état brut.

Le plafond est recouvert de dalles de faux plafond.

Equipements électriques et thermiques :

- Un interrupteur
- Un chauffe-eau de marque STUDETTE
- Des fils électriques gainés, descendant d'une dalle de faux plafond
- Une prise électrique

Equipements de plomberie :

- Un branchement pour arrivée et évacuation d'eau



CHAMBRE N°1 (au fond du couloir de distribution n°2) :

Le sol est en parquet flottant.

Les plinthes sont en bois peint.

Les murs sont recouverts de toile de verre peinte et partiellement recouverts de lambris PVC. Une partie des murs est constituée de plaques de plâco-plâtre à l'état brut.

Le plafond est peint.

Equipements électriques et thermiques (sur la partie visible) :

- Des fils électriques dénudés, pendant du plafond
- Un radiateur en fonte
- Trois prises électriques
- Un fil télévision, dénudé

Menuiseries, huisseries, vitreries :

- Une porte-fenêtre à doubles-battants en bois peint simple vitrage. Présence de deux pans fixes simple vitrage.
- Des volets PVC manuels



CHAMBRE N°2 :

Le sol est en parquet flottant.

Les plinthes sont en bois peint. Une partie des plinthes est en carrelage.

Les murs sont recouverts de toile de verre peinte, présentant une multitude de trous avec et sans chevilles. Ils sont partiellement recouverts de faïence, et en partie constitués de plaques de placoplâtre à l'état brut.

Le plafond est constitué de dalles de faux plafond.

Equipements électriques et thermiques (sur la partie visible) :

- Une douille avec ampoule au plafond
- Des fils dénudés avec dominos sortant d'une goulotte PVC
- Trois prises électriques
- Un radiateur en fonte
- Une grille d'aération

Menuiseries, huisseries, vitreries :

- Une fenêtre en bois peint simple vitrage
- Des volets en PVC manuels



CHAMBRE N°3 (deuxième porte à gauche dans le couloir de distribution n°1) :

Le sol est en parquet.

Les plinthes sont en bois peint.

Les murs sont recouverts de toile de verre peinte.

Le plafond est recouvert de dalles de faux plafond.

Equipements électriques et thermiques (sur la partie visible) :

- Un interrupteur
- Une douille avec ampoule au plafond
- Deux prises électriques
- Une prise téléphonique
- Un radiateur en fonte
- Un petit tableau électrique

Menuiseries, huisseries, vitreries :

- Une fenêtre en bois peint simple vitrage
- Des volets en PVC manuels
- Une porte en bois peint, qui ne ferme pas correctement.



CHAMBRE N°4 (troisième porte à gauche dans le couloir de distribution n°1) :

Le sol est en parquet flottant.

Les plinthes sont en bois peint.

Les murs sont recouverts de toile de verre peinte.

Le plafond est peint.

Equipements électriques et thermiques (sur la partie visible) :

- Un interrupteur
- Une douille avec ampoule au plafond
- Une prise DTI-Test
- Deux prises électriques
- Une prise téléphonique
- Un radiateur en fonte

Menuiseries, huisseries, vitreries :

- Une fenêtre en bois peint simple vitrage
- Des volets en PVC manuels
- Une porte en bois peint, qui ne ferme pas correctement.



Et de tout ce que dessus j'ai dressé le présent procès-verbal de constat pour servir et valoir ce que de droit avec photographies à l'appui.

COUT : CINQ CENT TRENTE EUROS ET QUATRE-VINGT TROIS CENTIMES dont 88.47 de TVA

A handwritten signature in black ink, consisting of stylized, overlapping letters and lines.